

CONVENTION D'ARBITRAGE

1.- **ENTRE:**

ET

(Ci-après appelés les parties)

2.- **LE CONTRAT**

(Au sujet duquel le litige a pris naissance)

3.- **LE LITIGE:**

4.- **RECOURS A L'ARBITRAGE**

Les parties conviennent que le différend ou litige ci-haut mentionné à la suite dudit recours à l'arbitrage, soit tranché sous l'égide d'un membre de l'Association des notaires arbitres du Québec, à qui les règlements de l'Association des notaires arbitres du Québec confient la gestion des dossiers d'arbitrage, et à l'exclusion de tribunaux.

Les parties conviennent de plus et expressément que la décision arbitrale à être rendue en cette affaire sera finale et elles s'engagent à s'y conformer.

5.- **L'ARBITRE**

Les parties retiennent les services du Notaire _____ membre de l'Association comme arbitre du litige susdit.

6.- **LE MANDAT DE L'ARBITRE**

Les parties donnent à l'arbitre le pouvoir de statuer en autant que les règles de l'adjudication de la justice soient observées;

* comme amiable compositeur selon l'équité, ou

* selon les règles de droit en l'espèce.

Les parties conviennent que, contrairement aux règlements, des honoraires aux taux horaire de _____ pour le temps consacré à l'audition de la cause, l'étude de la preuve reçue et l'élaboration de

sa décision arbitrale.

En foi de quoi les parties, ou leur représentant autorisé, ont signé le présent compromis d'arbitrage, en quatre (4) exemplaires,

à _____, ce _____ 20__.

12.- ACCEPTATION DU MANDAT PAR L'ARBITRE

a) L'arbitre déclare qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts entre chacune des parties et lui-même et dénonce les implications passées, présentes et éventuelles avec chacune d'elles, sous pièce jointe, s'il y a lieu.

b) L'arbitre accepte le mandat qui lui est confiée par le présent compromis d'arbitrage, ce qu'il atteste par sa signature apposée

à _____, ce _____ 20__.

13. ASSERMENTATION

Les représentants des parties et l'arbitre déclarent avoir signé les présentes sous serment dont attestation est jointe aux présentes.